



12 novembre 2021

Monsieur le Président,
Monsieur le représentant de la Directrice générale,
Excellences Mesdames et Messieurs les délégués,

C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole à la Conférence Générale, pour la première fois en tant que Président de l'Association Internationale du Personnel de l'UNESCO.

A l'occasion des 75 ans de notre Organisation, je vous transmets, au nom de notre association, un message d'espoir et d'optimisme mesuré.

Je saisis ce moment pour féliciter sincèrement la Directrice générale de l'UNESCO pour sa réélection à la tête de notre organisation. Nous lui sommes reconnaissants de ses efforts pour assurer le retour de l'universalité au sein de l'Organisation. Nous lui souhaitons beaucoup de réussites dans sa lourde responsabilité à la direction de notre personnel, et lui assurons notre collaboration dans la recherche d'une efficacité qui reste éthique pour tous.

75 ans est un âge de sagesse, de réflexion, et de transmission aux générations futures d'une UNESCO transparente, inclusive, diverse, moderne et juste.

Le moment est venu de parler ouvertement, en posant toutes les questions relatives à l'avenir de l'UNESCO, notamment sur la place des femmes et des hommes qui y travaillent ; ce formidable capital humain qui constitue la richesse essentielle qui permettra de réaliser les nobles objectifs de notre Organisation, et les programmes que votre 41ème session aura décidés.

Les femmes et les hommes qui travaillent à l'UNESCO aiment profondément notre organisation et ses objectifs. Ils adhèrent aux valeurs et principes qu'elle transmet à travers le monde. Mais pour continuer à attirer de nouveaux talents, et pour répondre aux efforts qu'ils sont prêts à faire dans leur noble mission, l'AIPU demande que soit donné au personnel les moyens dont il a besoin pour travailler efficacement. Ce ne sera qu'à cette condition que l'excellence du personnel, et finalement l'efficacité de l'Organisation seront au rendez-vous. L'UNESCO n'a d'autre ressource que la ressource humaine.

Notre Association Internationale du Personnel a déjà pris acte de la vision, des principes et du contenu de la stratégie des ressources humaines ; dans sa collaboration avec le bureau des ressources humaines de notre administration, comme dans ses messages au Conseil Exécutif, l'AIPU a émis des réserves quant aux moyens devant accompagner la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIPU regrette de constater que les résultats d'un tel outil, destiné en principe à améliorer les conditions de travail et les perspectives de carrière des membres du personnel, en même temps que le fonctionnement et les résultats de l'Organisation, sont difficilement perceptibles.

Sans vouloir entrer dans le détail des commentaires que nous avons déjà présentés au Conseil Exécutif, l'AIPU rappelle qu'une stratégie effective de gestion des ressources humaines demande :

Des ressources financières nécessaires et suffisantes pour attirer, motiver, perfectionner et conserver un personnel qualifié, et lui permettre de mettre en pratique les programmes que vous votez.

Une politique du personnel qui offre une évolution de carrière où chaque homme et femme aura les mêmes possibilités de développer et d'étendre ses capacités, en conséquence des résultats de ses performances, selon un système rigoureux, honnête et transparent d'évaluation des performances.

L'AIPU demande aussi, car c'est un enjeu majeur, que toutes les insuffisances soient clairement exprimées afin de nourrir les prochaines propositions préliminaires de l'administration sur la gestion des emplois, des effectifs et des compétences. Et nous regrettons que l'administration continue à sous-estimer nos interventions répétées sur la question de la répartition géographique et la planification de la relève ; ce sont pourtant là des piliers essentiels de la gestion des ressources humaines.

Notre association du personnel collabore volontiers et de son mieux avec la Direction des Ressources Humaines de notre Administration ; et nous avons souvent dit et écrit que l'éparpillement actuel de la gestion du personnel dans les divers secteurs, était un affaiblissement de la nécessaire vision et gestion d'ensemble de cette direction. Les associations du personnel sont des rouages nécessaires et reconnus de la bonne gestion des ressources humaines ; mais il nous faut cependant dire que nous avons noté, ces derniers temps, une érosion lente de nos moyens d'expression. Pour ne prendre que deux exemples récents, il me faut mentionner que lors de la dernière Commission conjointe du Conseil exécutif, il nous a été proposé deux minutes seulement de commentaires oraux, ce que, bien sûr, nous avons refusé. Et tout dernièrement, les documents essentiels de la Conférence générale, à savoir la Stratégie des RH et les Statut et règlement du personnel, ont été publiés après le début de la Conférence générale, nous laissant ainsi bien peu de temps pour les analyser et soumettre nos commentaires. Bien sûr nous voulons collaborer avec notre administration, mais faut-il encore qu'elle nous en donne les moyens !

Je veux conclure au nom du personnel, en rappelant notre adhésion aux idéaux de l'Organisation. L'AIPU a toujours œuvré, et continuera à travailler avec dévouement, en étroite collaboration avec la Directrice générale et son administration, pour la réalisation des objectifs et programmes dont l'UNESCO a la charge, avec ce seul outil dont elle dispose : son personnel.

Je vous remercie de votre attention.